



Communiqué

Athletissima 2022, vendredi 26 août, information de la police en matière de circulation et de parcage

Vendredi 26 août 2022, le meeting Athletissima accueillera des milliers de personnes. La police recommande au public d'utiliser les transports publics afin d'éviter un engorgement de la circulation. Les spectateurs qui se rendront à Lausanne en voiture sont priés de se conformer à la signalisation mise en place, ainsi qu'aux directives des plantons de circulation.

Afin de faciliter l'accès au Stade olympique à toutes les personnes qui viendront assister à cette fête de l'athlétisme, un dispositif de circulation et de parcage sera mis en place le jour de la manifestation. Les automobilistes seront dirigés vers les parkings du Vélodrome et du centre-ville; des zones de stationnement pour les véhicules deux roues se situeront sur la route des Plaines-du-Loup et sur le ch. du Bois-Gentil. Un secteur réservé aux personnes handicapées se situera devant le stade des Marronniers.

Le mercredi 24 août, dès 6 heures, la circulation sera interdite sur le chemin des Grandes-Roches. Seuls les ayants droit pourront accéder à cette artère depuis l'avenue du Mont-Blanc. Durant les jours précédant la manifestation, des restrictions de stationnement toucheront l'av. des Grandes-Roches, l'av. du Vélodrome, le ch. du Bois-Gentil, le parking du Vélodrome et la route des Plaines-du-Loup. Les usagers sont priés de se conformer à la signalisation mise en place.

La police recommande au public d'utiliser les transports publics pour rejoindre les lieux de la manifestation, afin d'éviter un engorgement de circulation.

le corps de police

Lausanne, le 23 août 2022

Renseignements complémentaires:

Cap Jean-Philippe Pittet, responsable de la communication 021 315 33 55

Corps de police
Rue St-Martin 33
1005 Lausanne
T +41 21 315 15 15